

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## concernant le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de JANVRY

Par arrêté n° ASST-2019/3 du 21 février 2019, le président du Syndicat de l'Orge a décidé de soumettre à enquête publique le projet des zonages d'assainissement des eaux usées de la commune de Janvry, qui se déroulera :

**Lundi 18 mars 2019 à 9h00 au Samedi 20 avril 2019 à 12h00**

**CONSULTATION DU PROJET** : Le dossier d'enquête et un registre papier seront à la disposition du public à la Mairie de Janvry (siège de l'enquête), rue des Genévriers (91640) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public, à savoir :

- Lundi : 09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- Mardi : 15h00 – 19h00
- Mercredi : 09h00 - 12h00
- Jeudi : 09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- Vendredi : 09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- Samedi : 09h00 - 12h00 (1 samedi sur 2).

Les pièces du dossier et le registre dématérialisé seront également accessibles via l'adresse suivante : <http://zonages-assainissement-eaux-usees-janvry.enquetepublique.net>

Une tablette sera mise gratuitement à disposition à la mairie de Janvry aux horaires d'ouverture du public.

## **PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :**

M. Alain RISPAL assumera les fonctions de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Janvry :

- le lundi 18/03/18 de 9h à 12h,
- le lundi 01/04/18 de 16h à 19h,
- le mardi 09/04/18 de 16h à 19h,
- le samedi 20/04/18 de 9h à 12h.

## **OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** du public pourront être soit :

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être soit :

- consignées sur le registre d'enquête papier mis à disposition en mairie de Janvry, pendant les heures précitées d'ouverture au public,
- déposées, par voie électronique, sur le registre dématérialisé accessible sur la tablette mise à disposition en mairie de Janvry (siège de l'enquête) ou via le site internet dont l'adresse est mentionnée ci-dessus ou le site du Syndicat de l'Orge (<http://syndicatdelorge.fr/enquetes-publiques.html>), du lundi 18 mars 2019 à 9h00 au Samedi 20 avril 2019 à 12h00,
- reçues de manière écrite ou orale, par le commissaire enquêteur aux jours et heures de permanences fixés à l'article 4 ci-dessous,
- adressées au commissaire enquêteur :
  - o par voie postale au siège de l'enquête :  
M. le commissaire enquêteur – Mairie  
Rue des Genévriers - 91310 JANVRY
  - o soit par courriel : [zonages-assainissement-eaux-usees-janvry@enquetepublique.net](mailto:zonages-assainissement-eaux-usees-janvry@enquetepublique.net)

Les Observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que celles inscrites sur les registres papier seront consultables à la mairie de Janvry. Celles transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

## **RESULTATS DE L'ENQUETE :**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet du Syndicat de l'Orge ou de la mairie de Janvry. Une copie sera tenue à la disposition du public pendant un an en mairie de Janvry et au Syndicat de l'Orge.